

CABINET LACHEUX ELOUARD

Grille tarifaire des honoraires

Honoraires de transaction immobilière

Barème dégressif appliqué au prix de vente du bien

Prix de vente	Taux
Jusqu'à 50 000 €	10 %
De 50 000 € à 100 000 €	9 %
De 100 000 € à 150 000 €	8 %
De 150 000 € à 250 000 €	7 %
De 250 000 € à 350 000 €	6 %
De 350 000 € à 500 000 €	5 %
Au-delà de 500 000 €	4 %

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat.

Opérations spécifiques

Taux forfaitaire applicable, hors barème dégressif

Type d'opération	Taux
Vente d'un programme immobilier (neuf / VEFA)	4 % HT
Vente d'une opération de marchand de biens	6 % HT

Honoraires exprimés hors taxes (HT), calculés sur le prix de vente de l'opération.

Honoraires AMO — Travaux anciens & marchand de biens

Mission complète courtage + pilotage/AMO — barème dégressif appliqué au montant HT des travaux

Montant des travaux HT	Taux AMO	Honoraires HT
30 000 € – 75 000 €	11 %	3 300 € à 8 250 €
75 000 € – 150 000 €	10,5 %	7 875 € à 15 750 €
150 000 € – 300 000 €	10 %	15 000 € à 30 000 €
300 000 € – 500 000 €	9,5 %	28 500 € à 47 500 €
500 000 € – 1 000 000 €	9 %	45 000 € à 90 000 €
1 000 000 € – 1 500 000 €	8 %	80 000 € à 120 000 €

Honoraires exprimés hors taxes (HT). Barème applicable lorsque la mission combine courtage et pilotage/AMO.

Honoraires AMO — Promoteur immobilier

Barème dégressif appliqué au montant HT des travaux, opérations de promotion immobilière

Montant des travaux HT	Taux AMO	Honoraires HT
800 000 €	8 %	64 000 €
1 000 000 €	7,5 %	75 000 €
1 500 000 €	7 %	105 000 €
2 000 000 €	6,5 %	130 000 €
3 000 000 €	5,5 %	165 000 €
4 000 000 €	5 %	200 000 €
5 000 000 €	4,5 %	225 000 €
7 000 000 €	4 %	280 000 €
10 000 000 €	3,5 %	350 000 €

Honoraires exprimés hors taxes (HT), calculés sur le montant total HT des travaux de l'opération.